

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE, MERCREDI, LE 16 SEPTEMBRE 2020, À 18 H 30, PAR AUDIOCONFÉRENCE CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 2020-029 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.**

---

**PRÉSENCES :**

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguy
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Georges Décarie	Nominingue
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Luc St-Denis	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

**ABSENCES :**

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 18 h 30, le président, M. Robert Bergeron, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juillet 2020**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **DÉVELOPPEMENT**
  - 5.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
    - 5.1.1. Déchets non conformes
    - 5.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
    - 5.3. **Projet valorisation des biogaz**
6. **GESTION DES RESSOURCES**
  - 6.1. **Ressources financières**
    - 6.1.1. Adoption des prévisions budgétaires 2021
    - 6.1.2. Présentation des états financiers au 31 août 2020
    - 6.1.3. Approbation des comptes à ratifier
      - 6.1.3.1. Acceptation des dépenses à payer à même la réserve du fonds environnemental
    - 6.1.4. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
      - 6.1.4.1. Demande Étape 2 au PTMOBC, déclaration des GES et accompagnement pour la préparation des plans et devis pour la conception d'une plateforme de maturation pour les matières organiques et d'un système de gestion des eaux

- 6.1.4.2. Préparation des plans et devis pour la conception d'une plateforme de maturation pour les matières organiques et d'un système de gestion des eaux
- 6.1.4.3. Entretien ménager
- 6.1.4.4. Broyage du bois
- 6.1.5. Demande d'aller en appels d'offres
- 6.2. Ressources humaines
- 7. **OPÉRATION**
  - 7.1. Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération
- 8. **ENVIRONNEMENT**
- 9. **COMMUNICATION**
- 10. **INFORMATION**
  - 10.1. Rapport du directeur général
- 11. **VARIA**
- 12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :

R.3863  
20.09.16

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le point 6.1.4.2.1. : Annulation du contrat en cours : Entretien ménager et au point Varia: % de déchet dans les matières recyclables.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 3. PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juillet 2020

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Luc St-Denis, il est résolu :

R.3864  
20.09.16

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2020, tel que présenté.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 4. CORRESPONDANCES

**MRC des Pays-d'en-Haut** (Résolution – Quittance finale)

### 5. DÉVELOPPEMENT

#### 5.1. PGMR conjoint 2016-2020

##### 5.1.1. Bulletins des déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

#### 5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

Aucun suivi.

#### 5.3. Projet : Valorisation des biogaz

Considérant que la RIDR évalue depuis quelques années la possibilité de valoriser les biogaz du LET/LES et autres matières résiduelles (ex. biomasse forestière, matières fertilisantes) en partenariat avec des entreprises locales;

Considérant que la RIDR participe déjà à l'économie circulaire dans la région;

Considérant que quelques terrains sont vacants dans le parc industriel de Rivière-Rouge et que la Ville de Rivière-Rouge souhaite que des entreprises s'y installent et créent des emplois;

**Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par Mme Pascale Blais, il est résolu :**

**R.3865  
20.09.16**

D'autoriser la Régie à faire des recherches pour des demandes de subvention, notamment, au fonds Climat Municipalité Phase 2 volet 1, Fonds municipal vert ou autres programmes pour engager un(e) chargé(e) de projet ou un consultant afin d'évaluer la faisabilité d'un projet d'économie circulaire dans le parc industriel de Rivière-Rouge qui intègre la valorisation des biogaz du Complexe environnemental de la Rouge, de la biomasse forestière de la COOP forestière et du Complexe environnemental de la Rouge, des déchets de certaines entreprises (ex. pisciculture) pouvant servir de fertilisants biologiques pour une production en serres.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **6. GESTION DES RESSOURCES**

### **6.1. Ressources financières**

#### **6.1.1. Adoption des prévisions budgétaires 2021**

**Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :**

**R.3866  
20.09.16**

D'accepter les prévisions budgétaires 2021, tel que présenté.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.2. Présentation des états financiers 31 août 2020**

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 31 août 2020.

#### **6.1.3. Approbation des comptes à ratifier**

**Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :**

**R.3867  
20.09.16**

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 14 juillet au 9 septembre 2020:

- Des chèques numéro 13995 à 14021 pour un montant total de 92 811,76 \$ ;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 941 593,14 \$;
- Les salaires pour les périodes de 28 à 36 du 6 juillet au 5 septembre 2020, totalisant la somme de 109 109,24 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 142 514,14 \$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

---

*Marlène Perrier*

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**6.1.3.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds Environnemental**

- Chèque # 13989, Forage Boissonneault, ajout 5 puits de captage : 27 766,46 \$;
- Chèque # 14017, Environnement Faucon, pyrotechnie : 1 277,68 \$;
- Accès D, WSP, Rapport de GES 2019 : 71,49 \$.

**Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :**

**R.3868  
20.09.16**

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période du 14 juillet au 9 septembre 2020 pour la somme de 29 115,63 \$.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**6.1.4. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres**

**6.1.4.1. Demande Étape 2 au PTMOBC, déclaration des GES et accompagnement pour la préparation des plans et devis pour la conception d'une plateforme de maturation pour les matières organiques et d'un système de gestion des eaux**

**Sur une proposition de M. Steve Perreault, appuyée par Mme Pascale Blais, il est résolu :**

**R.3869  
20.09.16**

De mandater la firme Solinov pour la demande Étape 2 au PTMOBC, la déclaration des GES en vue de la demande au PTMOBC et l'accompagnement pour la préparation des plans et devis pour la conception d'une plateforme de maturation pour les matières organiques et d'un système de gestion des eaux, pour un prix budgétaire de 22 845 \$.

De plus, cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**6.1.4.2. Préparation des plans et devis pour la conception d'une plateforme de maturation pour les matières organiques et d'un système de gestion des eaux**

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2020-850 concernant la conception d'une plateforme de maturation pour les matières organiques et d'un système de gestion des eaux. L'ouverture des soumissions a eu lieu, jeudi le 9 septembre, à 10 h au bureau de la Régie.

<u>Soumissionnaire</u>	<b>Prix (Taxes incluses)</b>
LH2	89 781
WSP	221 697 \$

Après étude et analyse de la conformité des soumissions, les soumissionnaires se sont qualifiés pour le pointage intérimaire.

**Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :**

**R.3870  
20.09.16**

D'octroyer le contrat à la firme LH2, considérant que cette firme a obtenu le meilleur pointage avec l'ouverture des enveloppes contenant le prix pour un montant total de 89 781 \$ incluant toutes les taxes.

De plus, cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.4.2.1. Annulation du contrat en cours : Entretien ménager**

Considérant que la firme Servitout, fournisseur actuel, dont le contrat se terminait le 31 décembre 2020;

Considérant que la firme Servitout a avisé la Régie qu'elle mettait fin au contrat en date du 17 août 2020;

Considérant que la Régie a accepté l'annulation du contrat, car le service attendu n'était pas honoré;

**Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :**

**R.3871  
20.09.16**

De ratifier la décision d'annuler le contrat pour l'entretien ménager avec la firme Servitout en date du 17 août 2020.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.4.3. Entretien ménager**

Considérant la résolution R.3871.20.09.16 que le contrat pour l'entretien ménager a été annulé en date du 17 août 2020;

La Régie a lancé un appel d'offres sur invitation concernant l'entretien ménager des bureaux et de la salle des employés, de septembre 2020 à la fin de l'année 2021 et deux années d'option distinctes. L'ouverture des soumissions a eu lieu, vendredi le 21 août, à 9h30 au bureau de la Régie.

<b>Nom des soumissionnaires</b>	<b>Montant de l'appel d'offres (taxes incluses)</b>
	2021
<b>Service d'entretien ménager M.C.</b>	40 471.20 \$
<b>CBMP Nettoyage</b>	22 213.17\$

Après étude de la conformité des soumissions reçues.

**Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :**

**R.3872  
20.09.16**

De ratifier le contrat octroyé à la compagnie CBMP Nettoyage pour un montant total annuel de 22 213,71 \$ toutes taxes incluses.

De plus, cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.4.4. Broyage du bois**

Dans le cadre de l'appel d'offres S2020-600 sur invitation concernant le broyage du bois, de septembre 2020 à la fin de l'année 2021 et deux années d'option distinctes. L'ouverture des soumissions a eu lieu, vendredi le 10 septembre 2020, à 8 h au bureau de la Régie.

<b>Nom des soumissionnaires</b>	<b>Montant de l'appel d'offres (taxes incluses)</b>
<b>Sylviculture et exploitation Forestière JMJ</b>	
<b>2020-2021</b>	19 781,45 \$
<b>2022</b>	20 114,75 \$
<b>2023</b>	20 448,05 \$

Après étude de la conformité de la seule soumission reçue.

**Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :**

**R.3873  
20.09.16**

De rejeter l'appel d'offres S2020-600 et de retourner en appel d'offres pour le broyage du bois, considérant que le prix demandé dépasse nos prévisions.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.5. Demande d'aller en appels d'offres**

Aucune demande.

#### **6.2. Ressources humaines**

Aucun suivi.

### **7. OPÉRATION**

#### **7.1. Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération**

Aucun dépôt.

### **8. ENVIRONNEMENT**

### **9. COMMUNICATION**

→ Fin de la patrouille verte.

## 10. INFORMATION

### 10.1. Rapport du directeur général

- Écran visuel;
- PGMR conjoint 2022-2028, la MRC des Pays-d'en-Haut annule la résolution pour son partenariat avec les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides pour la rédaction du PGMR conjoint 2022-2028.

## 11. VARIA

### % de déchet inclus dans la collecte sélective

Suite à l'assemblée générale, Tricentris a informé ses membres que plus de 18 % de déchets se retrouvent dans le bac de recyclage comparativement à 13,1 % en 2013. Une attention spéciale par une vérification visuelle sera planifiée pour les matières qui transitent par la Régie.

## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Par le site web de la Régie, les citoyens sont invités à poser des questions via courriel et aucune question n'a été reçue.

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Marc L'Heureux propose la levée de la séance à 19 h.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

---

*Robert Bergeron*

Président

---

*Marc Forget*

Directeur général et secrétaire-trésorier

---

R.3874  
20.09.16